



Ink Technologies

Aspect

Brillant, sur des supports non-absorbants.

Applications

Impressions sur étiquettes papier, polyéthylène et polypropylène top coated.

Avantages majeurs

Encre souple et résistante au façonnage. Séchage extrêmement rapide.

Stabilité dans l'écran remarquable. Accepte la dorure à chaud et le gaufrage. Résistante aux jus.

Impressions

Machines bobine à bobine à plat pour impression d'étiquettes en continu.

ENCRE UV



CONDITIONS D'IMPRESSION



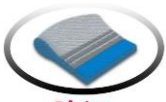
Ecrans

Tissus : tous les types de maille de 140 à 165 fils/cm.
Reports : les émulsions et films doivent être résistants aux solvants.



Stockage

1 an dans son emballage d'origine stockés entre +5°C et +35°C.



Râcles

Polyuréthane dureté 75 Shore (Medium) minimum, inclinaison minimum, bon affutage.



Polymérisation

L'encre UVILABEL II polymérisera sous une dose UV de l'ordre de 60 à 100 MJ/cm² selon la maille utilisée et la couleur.
Il est possible d'accélérer le séchage en ajoutant 3 à 5 % de LA202V2.



Dilution

Les encres UVILABEL II sont prêtes à l'emploi, elles peuvent être diluées avec quelques pourcents de diluant UV201.



Manipulation

Les pots ouverts pour le prélèvement doivent être soigneusement refermés dans les plus brefs délais. La lumière artificielle ou naturelle pouvant provoquer un début de polymérisation qui se caractérisera par la formation d'une peau en surface. Il est souhaitable pour cette raison de travailler en éclairage réduit ou en lumière inactinique.



Nettoyage

Nous préconisons le solvant de nettoyage 77BIO, 77NETX2 ou X3.



Conditionnement

UVILABEL II 1 kg.
UVILABEL II 5 kg.



Hygiène et sécurité

Bien que les produits sélectionnés pour la formulation soient peu dangereux, ils peuvent provoquer par contact des allergies chez certaines personnes particulièrement sensibles. Les souillures d'encres sur la peau seront nettoyées à l'eau savonneuse dans les plus brefs délais. Dans tous les cas, se reporter directement aux fiches de sécurité.



Mélange

Les encres UVILABEL II peuvent être mélangées avec les encres LABELMAT II afin de modifier la brillance.

Réserves de garantie

Bien que les données figurant dans cette notice aient été établies après des tests minutieux, elles sont fournies à titre indicatif ; aucune responsabilité ne pourra en dériver pour la firme VFP, étant entendu que nous vous conseillons d'effectuer des essais préalables avant tout tirage commercial. Aucun vendeur, représentant ou agent n'a le droit de donner une garantie ou une assurance quelconque, qui serait en contradiction avec ce qui est dit ci-dessus. Dans tout les cas, se référer directement à nos conditions générales de vente.